

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 38 (1946)
Heft: 1

Artikel: La Fédération américaine du Travail (A.F.L.) et le monde ouvrier
Autor: Green, William
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les départements professionnels prévus par la F. S. M. — et la nouvelle organisation internationale, car si l'on ne précise pas le rôle et la position des S. P. I. au sein de la F. S. M., celle-ci ne sera pas en mesure de remplir sa tâche.

La Fédération américaine du Travail (A.F.L.) et le monde ouvrier

Par *William Green*, président de l'A. F. L.

Dans l'article précédent, intitulé « De la F. S. I. à la F. S. M. », nous avons tenté, dans le dessein de contribuer à leur atténuation, de montrer les difficultés et les antagonismes qui ont surgi lors de la création de la Fédération syndicale mondiale. Or, il serait inéquitable et peu démocratique de ne pas donner également la parole, à cette occasion, à ceux qui appartiennent à l'« opposition » et qui n'ont pas pu exposer leur stricte conception de la liberté syndicale et de la démocratie parce qu'ils ont estimé que cette conception leur interdisait précisément de participer aux deux congrès, de Londres et de Paris, qui ont donné naissance à la nouvelle Fédération syndicale mondiale. C'est pourquoi — encore que nous ne soyons pas personnellement si orthodoxe et si intransigeant — nous reproduisons ci-dessous l'article que William Green a publié il y a quelques mois dans le « Federationist », l'organe de la Fédération américaine du travail, cela pour l'information de nos lecteurs et des délégués au Congrès syndical suisse qui se réunira du 22 au 24 février prochain. Ceux-ci ont en effet le droit de connaître la position adoptée par une organisation qui joua un rôle considérable lors de la fondation de la première Fédération syndicale internationale et qui, groupant plus de 4 millions de travailleurs, compta parmi les membres les plus fidèles et les plus influents de la F. S. I.

R.

De tout temps, la Fédération américaine du Travail s'est vivement intéressée à ce qui se passait en Europe. Bon nombre de nos organisations comptent en leur sein des membres qui se sont initiés en Grande-Bretagne au « trade-unionisme » et qui vinrent appuyer nos pionniers du syndicalisme dans leurs efforts tendant à unir les travailleurs et à mettre sur pied une organisation nationale. Après avoir quitté la vieille Europe pour se rendre en Amérique, ces salariés n'en gardèrent pas moins le contact avec leur patrie et ils incitèrent souvent d'anciens collègues à émigrer eux aussi, ce qui contribua à accroître le nombre des citoyens des Etats-Unis attachés par toutes sortes de liens à leur pays d'origine. C'est ainsi qu'au commencement de notre activité certains groupements de travailleurs employaient comme langue officielle, dans leurs réunions, leur langue maternelle. Nos organisations ont toujours réservé un

accueil chaleureux aux représentants des syndicats d'autres pays, ainsi qu'aux chefs de tous les mouvements étrangers luttant pour la liberté.

En 1886, l'A. F. L. prit l'initiative de déclencher un mouvement en faveur de la journée de huit heures. Lancé le 1^{er} mai, ce mouvement fut appuyé par les travailleurs européens. Huit ans plus tard, l'A. F. L. inaugura la pratique consistant à échanger des délégués avec le Congrès britannique des trade-unions.

En 1901, un nouvel effort fut fait dans ce sens, lequel aboutit à la création d'un Secrétariat international — la première organisation syndicale mondiale. Le mouvement syndical allemand demanda à d'autres organisations germaniques de travailleurs d'échanger des informations sur des questions relatives au travail. Ces échanges s'étendirent progressivement à d'autres pays et à d'autres continents.

En 1908, l'A. F. L. décida d'envoyer un observateur à la prochaine conférence du Secrétariat international. Samuel Gompers, alors président de notre fédération, assista à cette conférence, qui eut lieu à Paris en 1909. Il recommanda l'affiliation. Deux ans plus tard, à Budapest, l'A. F. L. fut représentée par son vice-président Duncan. Il est intéressant de noter qu'à cette conférence, William-Z. Foster proposa l'affiliation de la I. W. W. (Industrial workers of the world) et qu'il protesta contre l'admission de l'A. F. L.

Les organisations syndicales nationales des différents pays s'affilièrent au Secrétariat international, tandis que les diverses fédérations adhéraient aux secrétariats professionnels internationaux. Ces derniers groupaient les travailleurs du bâtiment, les ouvriers métallurgistes, les mineurs, les travailleurs de la branche de l'alimentation et de celle du cuir, les employés des services publics, les relieurs, les tailleurs de diamant, etc.

Pendant la première guerre mondiale, le siège du Secrétariat international fut transféré de Berlin à Amsterdam. La paix une fois revenue, on convoqua une conférence en vue de remanier et de renforcer l'organisation. Le nom de celle-ci fut changé en celui de Fédération syndicale internationale et les attributions des organes centraux furent considérablement étendus, ce qui restreignit fortement l'autonomie des organisations nationales. Pour cette raison, et aussi parce que les obligations financières n'avaient pas été fixées d'une manière rationnelle, l'A. F. L. différa son affiliation à la nouvelle organisation, d'autant plus que l'Europe était alors en proie à une forte crise économique et, partant, dans une situation très précaire. En 1936, toutefois, l'A. F. L. entama des pourparlers avec la Fédération syndicale internationale, pourparlers qui aboutirent, en 1937, à notre réaffiliation. D'après les statuts de la F. S. I., la qualité de membre ne pouvait être accordée, pour n'importe quel pays, qu'à une seule organisation syndicale nationale. La politique générale de la F. S. I. ne pouvait être modifiée qu'à la suite d'une

décision d'un Congrès syndical international. A la veille de la seconde guerre mondiale, la F.S.I., qui groupait alors environ 22 millions de travailleurs organisés en syndicats libres, avait exclu tous les syndicats qui collaboraient avec des gouvernements totalitaires.

Récemment, le président de la Fédération syndicale internationale, lequel exerce également les fonctions de secrétaire général de la C.G.T. britannique, invita l'A.F.L. à participer à une Conférence syndicale mondiale de caractère « purement consultatif », conférence devant se tenir à Londres. Notre fédération déclina cette invitation, d'une part, parce que la C.G.T. britannique n'avait pas le droit de se substituer, en convoquant une conférence mondiale, à la Fédération syndicale internationale et, d'autre part, parce que l'invitation avait été adressée à des organisations syndicales qui ne sont pas libres, qui subissent une influence gouvernementale ou encore qui se refusent de reconnaître la nécessité de l'unité syndicale sur le plan national.

Tandis que sir Walter Citrine avait relevé que la conférence aurait un caractère « purement consultatif », les mesures prises à Londres par cette soi-disant « Conférence syndicale mondiale » ont montré que les délégués avaient tenté à tout le moins de créer une organisation permanente, laquelle fit alors l'objet de déclarations solennelles. Citrine avait fait valoir qu'une conférence destinée à examiner les moyens de contribuer à l'effort de guerre pouvait difficilement être convoquée par la F.S.I., du moment que cette dernière englobait des syndicats appartenant à des pays neutres ou ennemis. Or, on put constater, au cours de la conférence de Londres, que le « Comité de continuation » institué à cette occasion comprenait des délégués envoyés par toutes sortes d'associations, ainsi que par des organisations de caractère douteux, ayant poussé comme des champignons dans des pays considérés encore comme ennemis et qui n'avaient même pas été représentés à la séance plénière de la conférence.

Mais ce qui frappe le plus dans tout cela, c'est le manque d'unité dans la composition de la conférence. C'est ainsi qu'on ne saurait décemment affirmer que les syndicats soviétiques exercent, dans leur pays, les mêmes fonctions que les organisations ouvrières des pays démocratiques, où la propriété privée et l'initiative individuelle sont prépondérantes et dans lesquels la liberté de parole, de presse, de religion et d'association est non seulement garantie, mais encore mise en pratique. Reconnaître cela est une simple affaire d'honnêteté intellectuelle. Vouloir mêler les syndicats libres avec les organisations de travailleurs russes équivaut à essayer de combiner la langue anglaise avec la langue russe: le mélange ne serait ni intelligible ni utilisable pour ceux qui parlent l'une ou l'autre de ces langues.

L'A.F.L. refuse de se laisser rejeter dans l'isolement. Dès le

début, nous nous sommes efforcés de pratiquer un large internationalisme. Mais les problèmes que la victoire soulève en Europe sont rendus particulièrement difficiles du fait que l'une des nations unies est le produit de plusieurs siècles de despotisme et qu'elle n'a ni accepté ni mis en pratique les institutions démocratiques. Le gouvernement de cette nation, la plus grande et la plus peuplée du globe, ne cherche pas à participer aux affaires européennes sur un pied d'égalité avec d'autres pays, mais bien à étendre sa propre domination.

Le mouvement syndical russe commença avec la révolution de 1905; mais, en raison de la répression policière dont il fut l'objet, il ne fit pas beaucoup de progrès avant la révolution de 1917. Dès que les communistes se furent emparés du pouvoir, un conflit éclata entre les syndicats et le gouvernement, les premiers estimant, contrairement à l'avis du second, que les buts du syndicalisme ne devaient pas être confondus avec les « intérêts du parti ». Ce conflit opposa Trotsky à Lénine et aux grands chefs du parti. Tomsky défendit le droit des syndicats à conclure des conventions collectives et à réclamer des salaires plus élevés. Finalement, Trotsky fut exilé, d'autres chefs du parti furent « mis en jugement » et liquidés, on subordonna les syndicats au gouvernement pour en faire un instrument du parti et Tomsky, le grand chef syndicaliste, se suicida.

Sous le régime des plans quinquennaux inauguré par Staline, l'industrialisation en général et le développement de l'industrie lourde en particulier constituèrent le but suprême du gouvernement russe, un but auquel tout fut sacrifié, y compris l'élévation du standard de vie, les majorations de salaires, la conclusion d'ententes collectives et la désignation d'organes exécutifs par les syndiqués eux-mêmes. Le gouvernement (c'est-à-dire le Parti communiste) détermina la distribution du revenu national et désigna lui-même les organes exécutifs. Le parti contrôlait le gouvernement, l'industrie, les syndicats, les paysans et l'agriculture. A cet effet, il recourut aux services d'une police politique qui fut tout d'abord la G. P. U. et ensuite le N. K. V. D., lequel organisa des « camps de travail disciplinaires » et des « colonies ouvrières ». Le N. K. V. D. était autorisé « à ordonner sans jugement l'expulsion, l'exil et l'emprisonnement dans des camps de travail disciplinaires pour une période de cinq ans au maximum ». Le N. K. V. D. est également responsable du développement du réseau routier.

Nous ne possédons pas de données officielles quant au nombre de personnes accomplissant ce genre de « travaux forcés », mais des gens bien informés estiment que celui-ci varie entre 12 et 22 millions.

Nous sommes donc d'avis que, tant que les syndicats soviétiques n'auront pas démontré qu'ils constituent un mouvement indépendant (autrement dit un mouvement ouvrier défendant les intérêts

ouvriers), nous ne pourrions pas coopérer avec eux pour jeter les bases d'une politique syndicale universelle. De même, nous ne saurions collaborer avec les auxiliaires que le Parti communiste compte dans les autres pays.

Car le Parti communiste cherche à imposer sa domination dans de nombreux pays, où il institue des contrôles extrêmement sévères afin que tout soit subordonné aux mots d'ordre de Moscou. Des représentants de ce parti se sont infiltrés dans maintes institutions et même au sein de notre administration gouvernementale. Et partout chacun d'eux établit immédiatement une cellule. Ces faits, qui sont apparus au grand jour après l'avance victorieuse des armées alliées en Europe, peuvent d'ailleurs être constatés également en Asie ainsi que sur notre propre continent.

Si donc nous avons décliné l'invitation de la Conférence syndicale mondiale, c'est parce que nous n'avons pas voulu renier notre attachement traditionnel aux principes du syndicalisme libre et volontairement accepté.

De plus, nous avons refusé de participer à ce soi-disant congrès mondial parce que les dirigeants de la Fédération syndicale internationale avaient négligé leurs devoirs et leurs obligations. En effet, au lieu de sauvegarder les intérêts bien compris de la F.S.I., comme ils en avaient le devoir, ils abandonnèrent leur organisation et contribuèrent ainsi à son effondrement.

Nous avons en outre décliné de nous associer aux travaux de ce prétendu congrès mondial parce que celui-ci est composé d'organisations dont les intérêts sont aussi opposés qu'inconciliables et qui ne sont d'accord entre elles ni sur les principes d'action à observer sur le plan national, ni sur la politique à adopter sur le terrain international.

Nous avons refusé de faire partie d'un mouvement syndical mondial destiné à inféoder les travailleurs des Etats-Unis et d'autres pays à la dictature d'hommes qui ne sont eux-mêmes pas libres de déterminer leur propre destin.

Nous n'avons pas voulu nous identifier avec un mouvement syndical mondial s'inspirant d'une philosophie politique qui a pour but de subordonner l'homme et la propriété à la seule volonté de l'Etat.

L'A. F. L. a décliné l'invitation du Congrès de la C. G. T. britannique parce que cette invitation n'était qu'un prétexte pour torpiller la F.S.I., et parce que, si les statuts de cette dernière devaient vraiment être amendés, les changements nécessaires pouvaient fort bien y être apportés en vertu des dispositions figurant dans ces mêmes statuts. Enfin, les invitations à participer au dit congrès mondial furent adressées non seulement aux membres de la F.S.I., mais encore à des organisations ne répondant nullement aux critères établis par celle-ci, à savoir à des organisations nées d'une scission ou sous contrôle gouvernemental.

La conférence eut lieu à Londres, en janvier dernier. Elle désigna un comité chargé d'établir les statuts d'une organisation destinée à porter le nom de Fédération syndicale mondiale. Ce comité se réunit à San-Francisco, pendant la Conférence des Nations unies, et le commissaire soviétique aux affaires étrangères proposa que cette nouvelle organisation, non encore constituée, fût reconnue comme l'organisation internationale du travail destinée à collaborer avec les Nations unies. Cette proposition ne fut pas acceptée. Sur quoi, l'organisation demanda à faire partie du Conseil économique et social prévu par la Charte des Nations unies. Cette démarche échoua également.

La fin de la guerre ne nous a apporté que la victoire militaire. Or, il faut que cette victoire militaire profite à la cause de la démocratie. La responsabilité en incombe aux institutions qui ont foi dans la démocratie et qui désirent qu'elle se répande dans le monde entier.

La démocratie politique repose sur la liberté économique, cependant qu'elle assure la liberté politique et les droits des citoyens. De même, il est nécessaire que les efforts des institutions extra-gouvernementales viennent compléter ceux qui sont déployés par les gouvernements en vue d'établir et de maintenir la démocratie. Dans un pays où l'initiative privée n'est pas admise et où le mouvement ouvrier n'est pas libre, la démocratie politique perd toute vitalité.

Les gouvernements totalitaires ont balayé les organisations que les travailleurs avaient constituées de leur plein gré. C'est aux mouvements ouvriers libres du monde entier qu'il appartient d'aider les travailleurs des pays en question à restaurer leurs syndicats libres, à reconstruire leurs organisations nationales. Alors, mais seulement alors, on pourra parler d'une union internationale de travailleurs libres.
